

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le **vendredi 19 mai** à 20 h 00.



DON DU SANG

Une collecte de sang aura lieu **mardi 2 mai** à la salle des fêtes de 16 h 30 à 19 h 30.



Mobilisons nous pour cette collecte, si la barre des 50 dons n'est pas atteinte il n'y aura plus de collecte à Queige.

Une collecte de sang aura lieu le **jeudi 11 mai** de 8 h à 11 h à la salle de l'infirmerie avec camion ESF à Hauteluze.

ANCIENS COMBATTANTS

La cérémonie de la fin de la guerre 39 - 45 aura lieu le **dimanche 7 mai à 11 h 30**. Rendez-vous sur la place de la mairie. Un apéritif sera offert par la municipalité au café du Mirantin.

RECRUTEMENT JEUNES POUR L'ÉTÉ

La Commune recherche deux jeunes âgés d'au moins 17 ans pour l'été. Merci d'adresser vos candidatures **avant le 31 mai** à l'attention de Monsieur le Maire.

REMERCIEMENTS

L'Association France Palestine Solidarité vous remercie chaleureusement de votre participation à son ramassage de textiles et autres articles usagés. Cela leur a permis de récupérer près de 10 tonnes pour environ 1990 €. Cette somme va leur permettre de poursuivre leurs projets d'aide au camp de réfugiés de Jénine en Cisjor-



NOUVEAUTÉ

Retrouvez votre page intitulée « Queige Actus » sur Facebook, vous aurez accès à toutes les informations de la commune en instantané.



Le site internet de la commune, « queige.fr » est toujours accessible, cependant un nouveau site est en cours de réalisation. Nous vous tiendrons informés dès sa mise en ligne !

RÉNOV'HABITAT

4 étapes pour vous simplifier, conseiller, accompagner dans la rénovation de votre logement :

04.79.10.48.48 ou www.arlyserre.fr

Étape 1 : rendez-vous gratuit avec rénov'habitat Arlyserre

Étape 2 : diagnostic énergétique de mon logement

Étape 3 : réalisation des travaux

Étape 4 : visite du logement et suivi des consommations



ELECTIONS

Le 2^{ème} tour des élections présidentielles aura lieu le **dimanche 7 mai**. Le bureau de vote sera ouvert de **8 h à 19 h**.



Dépouillement

Nous vous rappelons que le dépouillement est public, toutes les personnes qui souhaitent y assister ou participer peuvent venir en mairie à 19 h.

Les résultats de la commune seront en ligne sur le site internet ou sur la page Facebook dès la fin du dépouillement.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Votre enfant est scolarisé pour la première fois à l'école de Queige, veuillez vous présenter :

- **en mairie** muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

- **puis à l'école** la semaine du **29 mai au 2 juin** les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 12 h 30 ; le jeudi de 16 h à 17 h et le mercredi 11 h 30 à 12 h .



TRANSPORTS SCOLAIRES

Dates d'inscription du 1^{er} mai au 10 juillet inclus
Vous devez inscrire vos enfants en accédant au formulaire disponible sur le site www.arlyserre.fr rubrique transports scolaires.



Renseignements complémentaires au 04.79.38.31.69 ou dépliants disponibles en mairie.

ÉTAT-CIVIL

Mariage

Fanny BEROD
& Vincent KOUPFERSCHMITT le 15 avril



Mairie / Poste

Tel : 04.79.38.00.91 / Site : queige.fr

Mail : mairie.queige@wanadoo.fr

Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h

Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h

Jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 18 h

Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

Bibliothèque Municipale

www.bibliotheques-beaufortain.fr

Jeudi : 16 h - 18 h 30

Samedi : 10 h - 12 h 00

Déchetterie

Tel : 04.79.38.70.40

Lundi, mercredi et vendredi :
8 h 00 - 12 h 30

Samedi : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 17 h



Résumé du conseil municipal du 14 avril

Informations générales

La communauté d'agglomération se met doucement en place. Les comptes-rendus des commissions opérationnelles auxquels peuvent participer les anciens élus des conseils communaux sont envoyés à tous les conseillers. Le service urbanisme (instruction des permis et des déclarations préalables, demandes de certificat d'urbanisme) s'imposera à toutes les communes à compter du 1^{er} septembre 2017, et sera gratuit pour les communes dans un premier temps. Les tarifs d'entrée aux piscines ont été harmonisés. Un inventaire des zones d'activités a été fait et montre un déficit de surfaces disponibles avec seulement une dizaine d'ha encore libres, d'où un objectif de développement d'une nouvelle tranche à Terre Neuve. Une réflexion sur le tourisme est engagée avec une volonté d'organiser la promotion du territoire au niveau d'Arlysère. Le projet d'investir à la Halle Olympique afin qu'elle puisse accueillir la Maison des Jeux Olympiques et la maison du tourisme a été validé. Enfin, une étude a été lancée pour examiner les conséquences d'une prise de compétence eau et assainissement sur l'ensemble du territoire d'Arlysère.

PLU

Raymond Combaz informe le conseil de l'avancée de la procédure de révision. Une rencontre a eu lieu avec les services d'Arlysère pour faire le point sur la compatibilité avec le SCOT. Il y a des difficultés, car le SCOT n'a pas pris en compte l'habitat dispersé qui est pourtant une caractéristique du Beaufortain. La concentration voulue de l'habitat au centre des villages ne doit pas se faire au détriment des hameaux, où vivent les deux tiers de la population. Un bilan intermédiaire du SCOT doit être impérativement réalisé avant le mois de mai 2018, et nous mettrons en évidence que les objectifs de croissance de la population ne sont pas au rendez-vous : - 4 % sur le Beaufortain sur ces 4 dernières années, au lieu de l'inverse !

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion

Les comptes administratifs 2016 et les comptes de gestion du receveur qui sont en tout point identiques sont approuvés à l'unanimité. Ceux-ci laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 259 723,57 €, qu'il est décidé d'affecter en totalité à la section investissement.

Vote des subventions

Elodie Deville-Cavellin présente le tableau de proposition de la commission, au vu des demandes adressées à la mairie. Les propositions sont entérinées. Il est précisé que la commune a investi dans une chambre froide qui sera installée au plan d'eau et qui pourra être utilisée dès cette année, notamment par l'amicale du trail du Beaufortain. L'association Diane de chasse ne sollicite pas de subvention dans l'attente de la réalisation d'un local spécifique sur le chemin de la Ravette.

Association	Subvention 2017
Amicale du personnel du Beaufortain	270.00
Anciens combattants	400.00
Cliqueraine	1 000.00
Club de sport des Saisies	350.00
Foyer des jeunes	1 000.00
Ski club Arêches	1 200.00
Talents de Queige	500.00
TADASANA (yoga)	300.00
TOTAL	5 020.00

Vote du taux des taxes

Edouard Meunier rappelle la décision prise les années précédentes, à savoir une revalorisation des taux de 4 % chaque année, ceci afin de se rapprocher en fin de mandat des taux des autres communes du Beaufortain, qui étaient supérieurs à ceux de Queige de 25 à 30 % en début de mandat. Cet effort avait été décidé compte tenu de la faiblesse des ressources de la commune, notamment par rapport à la nécessité d'entretien de ses 70 kms de voirie.

Une hausse de 4 % représente une recette supplémentaire d'environ 13 000 euros. Le groupe de travail sur les finances, réuni le 17 mars 2017, avait confirmé ce principe de hausse, en demandant d'affecter en contrepartie 20 000 euros de dépenses supplémentaires sur la voirie, et de porter l'enveloppe initialement prévue de 100 000 à 120 000 euros.

Mais depuis, la communauté d'agglomération a multiplié ses demandes sur le principe du « respect de la neutralité fiscale », l'agglomération ayant voté des taux très supérieurs à ceux issus du calcul du « taux moyen pondéré ». Ces ponctions supplémentaires seront rendues aux communes par le biais des attributions de compensation.

En contrepartie, il est demandé aux communes de baisser leurs taux pour aboutir à ce que la somme des deux (commune + agglomération) soit égale à ce qui était payé par les contribuables en 2016, afin qu'on ne puisse pas dire que l'agglomération soit responsable d'une quelconque augmentation des impôts. Récemment, l'agglomération a rappelé que les attributions de compensations, dont les communes avaient été informées pour bâtir leur budget, étaient provisoires, et qu'une commune qui ne respecterait pas ce principe de neutralité fiscale (en augmentant ses taux communaux) pourrait se voir baisser d'autant son Attribution de Compensation. En conséquence, et devant ce risque, il est décidé de respecter les consignes de la communauté d'agglomération et de fixer les taux à

Taxe d'habitation	7,68 %
Taxe Foncière Bâti	12,10 %
Taxe Foncière non Bâti	91,46 %

Adopté par 8 voix pour (Raymond Combaz, Danielle Gibert, Juliette Derimay, Elodie Deville-Cavellin, Noëlle Bonnet, Christophe Bertolaccini, Carole Joguet, Bernard Perino), 4 contre (Michèle Bouziane, Jacqueline Bieth, Nicolas Albrieux et Jean-Louis Brisemontier) et 1 abstention (Edouard Meunier). Cette décision a pour effet une perte de recettes pour la commune d'environ 40 000 euros sur les 3 ans à venir (13 000 euros pendant 3 ans).

Vote des budgets

Edouard Meunier présente les propositions de budget élaboré par le groupe de travail « finances » et les soumet au vote de l'assemblée.

Budget Général

Le budget général est adopté à l'unanimité.

	Fonctionnement	Investissement	
		Reste à réaliser	Crédit nouveau
Dépenses	1 394 584,00	983 836,00	734 778,57
Recettes	1 394 584,00	802 630,00	915 984,57

En ce qui concerne les investissements, les principaux postes sont :
- 627 000 € pour les travaux d'isolation de l'école et du foyer des jeunes.
- 105 330 € pour l'enfouissement des réseaux secs sur le chef-lieu.
- 120 000 € pour la réfection des voiries.
- 222 000 € pour l'achat du tracteur Valtra et de la débroussailleuse (le Treeme a été revendu pour 68 400 € et l'assurance indemnise à hauteur de 24 000 € la casse de la débroussailleuse).

Edouard Meunier précise que l'endettement de la commune reste élevé, le budget prévoyant un emprunt de 200 000 euros, soit identique au remboursement annuel de la dette en capital. Par contre, les charges financières sont en diminution, du fait des taux d'emprunt faibles ou nuls (50 000 euros en 2017, soit 3,6 % des recettes de fonctionnement, contre 52 964 euros, soit 4 % des recettes en 2016).

Budget Eau

Le budget eau est adopté à l'unanimité.

Sont notamment prévus dans les investissements du budget eau 200 000 € pour la création d'un réseau sur le secteur d'Outrechenais non desservi par l'eau potable.

Travaux forestiers : programmation et subvention

Carole Joguet-Reccordon présente le programme d'action de l'ONF en forêt communale : le plan des coupes prévoit 4 040 m³ de bois (recette programmée : 192 000 euros) et notamment une coupe à câble (estimation coût à 50 000 euros, ainsi que des travaux de dépressage, dégagement, nettoyage en futaie irrégulière pour lesquels des subventions sont possibles. Le conseil donne son accord pour solliciter une subvention maximale auprès de la Région.

Convention de maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux secs

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs, le conseil municipal confie la maîtrise d'ouvrage au SDES pour la totalité des réseaux (Éclairage public, génie civil de télécommunications et distribution d'électricité.)

Motion Carte d'Identité

Le conseil déplore la récente mesure gouvernementale obligeant l'ensemble des habitants du Beaufortain à aller à Albertville ou Ugine pour établir des cartes d'identité (comme pour les passeports). La mairie de Queige établissait jusqu'alors une centaine de cartes par an, ce qui représentait un vrai service à la population et donne un très mauvais signe dans le futur rôle des mairies en zones rurales. Il s'associe à la motion de l'AMRF demandant à revoir le dispositif de cette réforme imposée au forceps et exigeant que l'Etat trouve une solution technique pour que toutes les mairies de France soient à nouveau intégrées au système de dépôt des pièces et de remise au demandeur du document final.

CÉRÉMONIE CITOYENNETÉ



En préambule de la séance, le conseil municipal reçoit les jeunes nouvellement électeurs de la commune afin de leur remettre leur première carte électorale. L'invitation avait concerné 11 jeunes, dont la moitié a pu être présente.

LES PETITES GRAINES



A la suite d'une projection d'extraits de films relatifs à l'éducation bienveillante, tous ont pu échanger et partager leurs idées et expériences autour d'un goûter et repas partagés. Les enfants quant à eux ont suivi attentivement le démontage de la grue postée au centre du village.

Pour le programme à venir rdv sur le site : <https://petitesgrainesdesvallees.wordpress.com/>

RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR DE LA PRÉSIDENTIELLE DU 23 AVRIL

Avec 604 votants sur 715 inscrits, la participation a atteint un taux de 84,5 %, soit identique au 1^{er} tour de la présidentielle de 2012 (c'est la 1^{ère} fois depuis plus de 50 ans que la barre des 600 votants est franchie). Avec 15 votes blancs et 7 nuls, il y a eu 582 suffrages exprimés :



Jean-Luc Mélenchon :	169 voix (29,0 %)
Marine Le Pen :	146 voix (25,1 %)
Emmanuel Macron :	114 voix (19,6 %)
François Fillon :	79 voix (13,6 %)
Nicolas Dupont-Aignan :	29 voix (4,5 %)
Benoît Hamon :	27 voix (4,6 %)
Jean Lassalle :	7 voix (1,2 %)
Philippe Poutou :	5 voix (0,9 %)
Nathalie Arthaud :	4 voix (0,7 %)
François Asselineau :	2 voix (0,3 %)
Jacques Cheminade :	0 voix (0 %)

Dans le Beaufortain, avec une participation identique, Villard et Hauteluze ont placé en tête Marine Le Pen, et François Fillon est arrivé en tête à Beaufort, comme dans les 6 communes du Val d'Arly. A Ugine, Albertville, Venthon, Césarches, Tours, La Bâthie, Marthod, c'est Marine Le Pen qui a fait le meilleur score.

SORTIE POUR LE CLUB DES RHODODENDRONS

Jeudi 13 avril, nous sommes allés déguster la traditionnelle morue à la portugaise aux « Grillons ». Repas suivi d'une visite du moulin à papier de la « Tourne » où nous avons découvert les mystères de la fabrication du papier à l'ancienne, notamment à base de vieux draps en coton écrasés par des pilons, actionnés par une roue à eau. Une agréable journée passée sous le soleil.



NAISSANCE À L'ÉCOLE...



On a eu une couveuse avec 16 œufs à l'intérieur.

Quand c'était le moment de l'éclosion, il y avait déjà 6 poussins tout secs quand on est arrivé à l'école.

Le lendemain matin, quand on devait partir à la bibliothèque, on était tout excité parce qu'il y avait un poussin qui venait juste de naître !

On les a sortis de la couveuse et on les a mis dans une cage.

On les a portés et on a joué avec !

Les Grandes Sections de Maternelle



Vendredi 19 mai

Partagez un moment convivial entre voisins et envoyez nous vos photos !



Evénements à venir...

LES RHODODENDRONS

Samedi 13 mai à 14 h nous fêterons les anniversaires.

Les élus sont ceux nés en 1932, 37, 42, 47, 52, 57. Une projection de photos ainsi que

des jeux de cartes et de société agrémenteront l'après-midi.

Inscriptions avant le 9 mai au 04 79 37 56 48.

LUDOTHÈQUE

Rendez-vous le **vendredi 12 mai** de 16 h à 18 h à la salle des fêtes. Soirée jeux le **vendredi 19 mai** à Hauteluze à 20 h.

PETITES GRAINES DES VALLÉES

Rencontres parents et enfants **tous les mardis matins de 10 h à 12 h** avec Fanny BEROD. Rendez-vous au plan d'eau ou en salle en fonction du temps.

LE TEMPS DES AIDANTS

Rendez-vous le **jeudi 18 mai**, salle du conseil, mairie de Hauteluze de 14 h à 16 h 30. Sans inscription ouvert à tous. Renseignements 04.79.38.33.90 (AAB).

ASSOCIATION DES FAMILLES

La fête des mères se déroulera le **samedi 27 mai** à partir de 18 h à la salle des fêtes. Les mamans de l'année seront conviées pour présenter leurs bébés, les enfants de l'école présenteront des jeux de scènes et feront un karaoké. Un apéritif clôturera cette soirée et les cadeaux des enfants seront remis aux mamans.



ÉVITER UN MASSACRE A LA TRONCONNEUSE...

Une journée gratuite « initiation et sécurité des travaux forestiers » se déroulera le **samedi 3 juin au plan d'eau de Queige** à partir de 8 h. Inscriptions avant le 20 mai, imprimés à disposition en mairie. Plus d'informations auprès de Thierry Doix, Président de l'association Beaufortaine du Bois au 06.03.28.78.23.

HORAIRES DES MESSES EN MAI

QUEIGE : dimanche 7 & jeudi 25 : 10 h

VILLARD : dimanche 21 : 10 h

BEAUFORT : dimanches 14 & 28 : 10 h

ARECHES : jeudi 25 : 10 h

Église ouverte tous les jours de 9 h à 19 h

L'AMAP

L'Association pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne vous propose des paniers de produits frais toutes les quinzaines : légumes, fruits, viande de porc, fromages de chèvre, champignons...



Un nouveau maraicher en conversion bio **à partir du 18 mai**, une livraison les jeudis soirs à la salle de la tour à la mairie de Beaufort.

Renseignements et inscriptions par mail ou par téléphone : amap.beaufortain@gmail.com ou 04.79.38.33.90

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Du 22 mai au 3 juin, 3 jours de sensibilisation du grand public sur ses missions d'intérêt général auront lieu sur notre commune. **Aucune quête ne sera réalisée.** Les personnes seront identifiées par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.



BIBLIOTHÈQUE

Accueil et animation avec les scolaires :

Accueil des élèves de primaire chaque vendredi.

Accueil des maternelles : tous les quinze jours le jeudi après midi ou le vendredi matin.

Animations adultes :

Cercle de lecture : **jeudi 4 mai** à 19 h

La sélection d'Hermillon est arrivée : de nouveaux livres ! D'autres lectures que nous aimons et partageons autour d'un casse croûte.

Page blanche : **mercredi 10 mai** à 20 h à la bibliothèque

Dans votre bibliothèque ou plutôt votre grainothèque des graines de toutes sortes (légumes et fleurs) vous attendent et vous pouvez venir vous servir.

Coup de cœur du mois

50 façons d'assassiner les limaces, éditions Larousse.

Un petit livre de « recettes pratiques et rigolotes pour trucidier et entourlouter l'ennemi, number one de votre jardin ».

En ce début de printemps, de nombreux autres ouvrages sur le jardinage sont disponibles à la bibliothèque.

MATCHS DE FOOT

Venez encourager l'équipe du Football Club Beaufortain

Dimanche 7 mai : match SENIORS : 15 h

Samedi 13 mai : Plateau Benjamins 14 h

Samedi 20 mai : Plateau Pupilles 10 h

Dimanche 21 mai : match SENIORS 15 h

Samedi 27 mai : Plateau Poussins 10 h et plateau Benjamins 14 h



RALLYE DU BEAUFORTAIN

Le rallye ne se déroulera que sur une seule journée, le **samedi 6 mai**, le 2^{ème} tour des élections Présidentielles ayant lieu le dimanche 7 mai. Le déroulement de l'épreuve se fera de la façon suivante :

Vérifications administratives et techniques le **vendredi 5 mai** à Beaufort de 16 h 30 à 20 h 30, samedi 6 mai départ du rallye de Beaufort à 7 h, pour la spéciale de Villard sur Doron / Queige (7,7 km) suivie de la spéciale d'Hauteluze (5,6 km), qui seront parcourues 3 fois chacune, durant la journée.

Remise des prix le samedi 6 mai sous la halle de Beaufort, à partir de 20 h.

VENEZ EXPRIMER VOS BESOINS

En complément des informations mises dans le Queige infos du mois d'avril, **deux enquêtes en ligne sont mises en place depuis le 25 avril** : l'une pour l'ensemble des habitants, l'autre pour les entreprises, artisans, commerçants, indépendants, agriculteurs...

Ces enquêtes sont accessibles via le site internet de l'AAB <http://www.aabeaufortain.org/>,

Des ateliers de concertation sont prévus :

- le **mercredi 3 mai à la salle polyvalente de Villard à 20 h** parentalité et petite enfance

- le **jeudi 4 mai à la salle des fêtes de Beaufort à 20 h** tourisme et services

- le **mercredi 10 mai à la salle polyvalente de Villard à 20 h** les conditions de vie et d'habitat

- le **jeudi 11 mai à la salle des fêtes de Beaufort à 20 h** l'environnement et le cadre de vie

